

Publié le 19 septembre 2014

## A la veille de la fin des tarifs réglementés, comment optimiser ses consommations d'énergie?

Venez nombreux échanger lors de l'atelier intermétiers sur l'énergie qui se tiendra dans le cadre du Congrès des Epl, le mardi 7 octobre à 15 h 45, à Deauville. Toutes les Entreprises publiques locales sont concernées !



Quel que soit le secteur d'activité, les dépenses en énergie représentent 10 à 20 % des charges de gestion d'une entreprise. Les Epl sont concernées car clientes de fournisseurs d'énergie. Par ailleurs, lorsqu'elles gèrent de nombreuses installations techniques (chaufferie, process industriel, etc.), les dépenses en énergie et en fluide peuvent représenter le premier ou le second poste de dépenses.

Dans un contexte d'augmentation des coûts de l'énergie et du projet de loi sur la transition énergétique en cours de discussion au Parlement, comment réduire cette dépense ? Comment répondre aux enjeux devenus nécessaires de maîtrise des consommations, d'utilisation d'énergies renouvelables et de politiques environnementales et commerciales vertueuses obligées par la loi ou réclamées par les clients de toutes les Epl ? L'ouverture des marchés à l'électricité (1er janvier 2016) et au gaz (1er janvier 2015) est-elle une opportunité à saisir pour améliorer les contrats d'énergie des Epl ? Si oui, quand et comment choisir un bon fournisseur d'énergie et quel type de contrat choisir ? Comment s'inscrit l'offre des Epl fournisseurs d'énergie ?Cet atelier répondra à ces interrogations avec des représentants d'Epl fournisseurs d'énergie : Olivier Sala, directeur général de GEG et président du syndicat Entreprises locales d'énergie, et Sylvain Gomont, directeur commercial de Sorégies et membre de l'Association nationale des Sem d'énergie.Les échanges permettront également d'aborder des actions concrètes d'Epl qui ont pu modifier leur contrat de fourniture d'énergie ou qui ont réalisé des actions d'économie d'énergie pour leur entreprise ou pour leurs clients : Jean-luc Deltour, responsable du centre général de télécontrole de la Société Canal de Provence, et Alain Coulais, directeur général de Sem PI, viendront témoigner.→ www.congresdesepl.fr

© 2025 www.lesepl.fr page 1 | 1